



La MAM Des mains pour grandir recherche

Un(e) éducateur(trice) et un(e) assistant(e) Montessori.

La MAM (Maison d'assistants maternels)

La MAM Des mains pour grandir a été créée en avril 2019. L'équipe est formée d'éducatrices et assistants Montessori qui ont le statut d'assistant maternel.

Située à Bourgoin-Jallieu, la MAM accueille 12 enfants entre la naissance et l'entrée à l'école. La MAM possède un Nido ainsi qu'une communauté enfantine. L'ambiance est bilingue français-anglais.

Suite au départ d'une éducatrice nous sommes à la recherche d'une personne motivée et bienveillante.

Le poste est à pourvoir dès maintenant un jour par semaine (mardi) puis 2 ou 4 jours à la rentrée 2024.

Le poste

Vous êtes éducatrice Montessori ou assistante AMI 0-3 ? (Nous étudierons également les candidatures des personnes formées 3-6 ans.)

Vous êtes dynamique et motivée ?

Vous avez l'esprit d'entreprendre et l'envie de vous impliquer à long terme au sein d'une MAM?

Vous appréciez de travailler en équipe, de manière bienveillante et collégiale?

Vous n'avez pas peur d'assumer une part de gestion administrative?

Vous connaissez les fondements de la parentalité positive ?

Le plus : vous êtes bilingue ou parlez couramment anglais ?

Conditions de travail

Les personnes travaillant au sein de la MAM ont un statut d'assistant maternel.

Les postes sont à temps partiel :

- Le mardi dès à présent
- En fonction des candidatures, 2 postes sur 2 jours ou 1 poste sur 4 jours à la rentrée de septembre 2025

La MAM est fermée 10 semaines par an.

Horaires : 7h50– 17h40 environ

Une réunion d'équipe est réalisée 1 fois par mois (un soir de semaine, en visio).

Environ trois journées dans l'année (hors temps d'accueil des enfants) sont à prévoir pour l'entretien et réaménagement des locaux.

L'ensemble des tâches administratives et de ménage est partagé entre les assistantes maternelles de la MAM (temps de travail en dehors du temps d'accueil des enfants)

Salaire

Les assistantes maternelles de la MAM sont directement salariées des parents employeurs (comme pour une assistante maternelle exerçant à son domicile).

Salaire net mensuel d'environ 900/1000€ NET pour deux jours de travail par semaine, auxquels s'ajoutent une fois par an les congés payés (environ 1 mois de salaire). Le salaire est susceptible de varier au cours de l'année en fonction du taux de remplissage de la MAM.

Type de contrat : CDI

Contrainte

Avoir ou obtenir l'agrément d'assistante maternelle puis réaliser la formation obligatoire d'assistante maternelle (120 heures)

Contact

desmainspourgrandir.mam@gmail.com

desmainspourgrandir.com

07.81.16.83.57